La Commission intergouvernementale du Rhin supérieur a 40 ans

22 oct. 2015

© Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

La Commission intergouvernementale du Rhin supérieur s'est réunie ce mercredi (21 octobre) au ministère fédéral des Affaires étrangères – notamment pour célébrer le début de la coopération franco-germano-suisse dans la région il y a 40 ans.

© Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

Il y a presque 40 ans jour pour jour, le 22 octobre 1975, l'Allemagne, la France et la Suisse signaient l'Accord de Bonn qui a donné le jour à la Commission intergouvernementale du Rhin supérieur. Le 21 octobre 2015, cette commission s'est réunie à Berlin sous la présidence de l'ambassadeur Joachim Bleicker qui avait convié son homologue français, l'ambassadeur Gilles Favret, et son homologue suisse, l'ambassadeur Olaf Kjelsen, à participer à une séance de célébration du jubilé des 40 ans. La Commission s'est entre autres penchée sur des questions d'actualité concernant le marché transfrontalier des services et du travail, la formation professionnelle, la protection sociale des frontaliers, la coopération universitaire, la protection de l'environnement et la coopération dans le secteur de la santé.

Approfondissement de la coopération par-delà le Rhin

Depuis 1975, la Commission intergouvernementale offre un toit national à l'approfondissement de la coopération trinationale des régions frontalières par-delà le Rhin. Cette commission se compose d'une délégation gouvernementale française, d'une délégation gouvernementale allemande et d'une délégation gouvernementale suisse. Elle sert de relais avec les gouvernements nationaux concernés pour toutes les questions qui ne peuvent pas être réglées au niveau régional. Chaque délégation est dirigée par des diplomates de haut niveau des ministères des Affaires étrangères concernés. Depuis 1991, elle bénéficie du soutien de la Conférence régionale du Rhin supérieur qui dispose d'un secrétariat commun dans la ville de Kehl am Rhein. La région du Rhin supérieur englobe certaines parties des Länder allemands du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, la région française Alsace et les cantons du nord-ouest de la Suisse.

Améliorations concrètes pour six millions de personnes dans la région

La Commission intergouvernementale a donné le coup d'envoi à nombre de projets et d'initiatives phares qui profitent aux six millions d'habitants du Rhin supérieur. Près de 100 000 d'entre eux sont des frontaliers qui font la navette jour après jour entre leur domicile et leur travail. De ce fait, la coopération économique, la mise en place de cursus de formation transfrontaliers, la reconnaissance des brevets et des qualifications professionnelles sont autant de thèmes essentiels aux yeux de la Commission.

La coopération est également axée sur l'enseignement supérieur : en dépit de tous les progrès de l'Union européenne, les frontières et les obstacles bureaucratiques demeurent – notamment en matière d'éducation et de recherche. Désireuses de remédier à cette situation dans le Rhin supérieur, les universités de Bâle, Fribourg, Haute-Alsace (Mulhouse), Karlsruhe et Strasbourg souhaitent créer d'ici la fin de l'année 2015 un groupement européen de coopération territoriale, à savoir le Campus européen. Ce groupement entend renforcer davantage, à l'avenir, les réseaux scientifiques du Rhin supérieur. À côté de cela, il permettra avant tout d'obtenir des subventions de l'UE pour des projets de recherche communs.

Il existe également un fort besoin de coopération transfrontalière dans le secteur de la santé. Cependant, force est de constater qu'à ce jour très peu d'accords de coopération ont été conclus dans ce domaine. La Conférence du Rhin supérieur compte relever ce défi dans le cadre d'un projet INTERREG. Son objectif est non seulement de créer un centre d'excellence qui permettra de générer des données et des informations scientifiques, mais aussi de soutenir des projets transfrontaliers en cours ou envisagés. Cette mesure permettra d'intensifier un certain nombre de projets de coopération, tout en créant des effets de synergie entre les différentes initiatives concernées et les réseaux : ainsi, la coopération dans le domaine de la santé pourra se structurer de manière plus efficace et plus rentable.

Lancé en 1998 par la Conférence du Rhin supérieur, le Museums-Pass-Musées témoigne, avec plus de 300 musées participants dans les trois pays, du succès de la coopération culturelle. Aujourd'hui, ce passeport dépasse largement la région du Rhin supérieur et s'étend même jusqu'à Berne.

Le réseau TRION dédié à l'énergie et au climat (Energie- und Klimanetzwerk TRION e.V.) met en exergue le rôle de précurseur de la région du Rhin supérieur dans la protection du climat : faisant partie intégrante d'une stratégie commune de la région transfrontalière pour la

protection du climat et l’énergie, TRION propose des prestations de services qui encouragent les échanges transfrontaliers de connaissances et d’expériences.

Les succès de ce type ont toujours reposé sur une coopération intense et confiante entre les acteurs des trois pays – à savoir la France, l’Allemagne et la Suisse – et ce, tout particulièrement dans les groupes de travail très actifs de la Conférence du Rhin supérieur.

Pour en savoir plus (en français) :

Télécharger l'Accord de Bonn [pdf, 109.27k]

Télécharger l'Accord de Bâle [pdf, 25.41k]

Site Internet de la Conférence du Rhin supérieur

Site Internet du réseau sur l’énergie et le climat TRION

Situation au 21.10.2015

© Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)